

# Utilisation des distributeurs automatiques



Vous pouvez régler vos consommations avec trois possibilités :

- Pièces (10 cts à 2 €), la machine rend la monnaie.
- Carte bancaire uniquement sur le distributeur de droite.
- Badge ou porte-monnaie électronique. L'alimentation se fait par pièces ou carte bancaire.

**Le prix indiqué est un prix maximum, vous pouvez le réduire avec un badge et/ou un mug.  
Le prix final sera ainsi équivalent aux anciens tarifs si vous cumulez badge et mug (pas trop haut et opaque).**

## Avantages des badges :

- Réduction immédiate de 5 à 10 cts suivant le produit choisi.
- En cas de perte du badge, il peut être restitué directement.
- En cas de vol, la société BDA peut bloquer son utilisation.

**La demande de badge doit être accompagnée d'un chèque de caution de 5 € à l'ordre de l'ASCEE 26 à déposer sous enveloppe avec votre prénom, nom et service dans la boîte aux lettres de l'ASCEE.**

**Le badge sera ensuite livré par courrier ou à votre bureau.**

**La caution est rendue quand la personne quitte la DDT et rend le badge.**

Le lecteur de carte accepte Visa, MasterCard, Apple Pay et Samsung Pay. Il alimente les badges par 5 €. Sans badge, il indique la somme maxi de 5 € puis la somme exacte de l'achat.

**En cas d'incident qui ne permet pas l'obtention du produit demandé,  
laissez un post-it sur la machine en indiquant votre nom, la nature de l'incident et la somme lésée.  
Le personnel d'accueil, vous préviendra quand cette somme sera remboursée par BDA.**

**Si la machine est en panne, prévenez l'ASCEE 26 \* ou le personnel d'accueil ou appelez BDA.**



L'ASCEE 26 sert d'intermédiaire et perçoit un pourcentage sur le chiffre d'affaires des boissons chaudes, cet argent est utilisé dans ses activités, donc bénéficie à tous.

Des journées gratuites sont organisées et du sponsoring est proposé pour des activités de l'ASCEE 26.



\* ASCEE : la permanente ou le correspondant : Joël GERARD, SATR, bureau 321 (joel.gerard@drome.gouv.fr)